

**Le tiers ordre
du Cœur de Marie**

La mission de Cancale, en 1816, avait marqué une étape importante dans la vie de Jeanne. Peu de temps après son arrivée à Saint-Servan, à la fin de 1817, elle participa à une autre mission, qui dura cinq semaines. Un groupe de « Pères de la Foi de Jésus » - c'est-à-dire des Jésuites, qui n'avaient pas encore repris leur nom - l'animaient. Ils eurent le souci, là comme ailleurs, de ne pas laisser sans lendemain le renouveau de la mission; à cette fin, ils proposèrent aux Servannais qui le voulurent de se grouper en congrégations mariales. Ce fut là un des aspects du réveil chrétien à cette époque. Le 8 décembre ils annoncèrent publiquement qu'ils voulaient établir trois congrégations : « une pour les hommes et garçons, l'autre pour les femmes et veuves, la troisième pour les jeunes personnes du sexe... ». Nous savons que Jeanne fit partie de ce groupement où l'on s'engageait à prier Notre-Dame, à mener une véritable

32 MATURATIONS (1792-1839)

table vie de foi, à participer aux assemblées de la communauté chrétienne.

Ses amies de ces années-là ont gardé le souvenir des processions de la Fête-Dieu ou du 15 août auxquelles elles participaient ensemble. Certaines la trouvaient bien austère et disaient : « Ne nous plaçons pas auprès de la pauvre Jeanne Jugan ; elle ne s'attiffe pas assez bien pour ces grandes fêtes, nous aurions honte d'elle... » Non que sa mise fût négligée, on souligne au contraire qu'elle était « d'une propreté et d'une modestie irréprochables », mais il semble que ces premières années à Saint-Servan aient été marquées par un certain radicalisme dans son engagement à la suite de Jésus : elle a choisi la pauvreté et ne craint pas d'exprimer ce choix même dans sa façon de se vêtir.

Vers ce temps-là, elle a d'ailleurs décidé de donner à son existence un caractère de consécration définitive plus marqué que par la simple appartenance à une congrégation mariale : elle est entrée dans le tiers ordre eudiste, cette « Société du Cœur de la Mère Admirable » que nous avons évoquée au chapitre 2.

En réalité, aucun document écrit ne prouve directement l'appartenance de Jeanne Jugan à cette société. Cependant, un certain nombre de preuves permettent de la considérer comme certaine. L'importance de ce point mérite que nous nous y arrêtions un peu.

D'abord, une tradition très ferme et indiscutée fait de Jeanne une tertiaire eudiste.

Puis l'abbé Leroy, son premier historien, dont l'honnêteté critique est extrême, prend à son compte cette tradition. Les documents sur lesquels il devait s'appuyer ont disparu avec ses archives personnelles (voir Annexe, p. 241) ; mais nous savons par ailleurs qu'il avait pour principe de laisser de côté les affirmations traditionnelles

LE TIERS ORDRE DU CŒUR DE MARIE

33

les qui ne lui paraissaient pas étayées par des documents suffisants (1).

En 1895, l'abbé Collet, qui fut vicaire à Saint-Servan dès 1849 et a bien connu Jeanne, affirmait sans hésiter qu'elle était tertiaire à Saint-Servan en 1839 (2).

Autre témoignage : celui d'une ancienne tertiaire de Saint-Servan, Eugénie Gautier ; elle déclare que sa propre sœur, elle-même tertiaire, de huit ans plus âgée qu'elle, avait connu Jeanne au tiers ordre, au temps où leur groupe s'assemblait dans le clocher de l'église (plus tard, détail intéressant, il tint ses réunions chez les Petites Sœurs des Pauvres) 3.

La congrégation fondée par Jeanne a gardé le souvenir du vœu de chasteté émis par ses trois premières compagnes le 15 août 1842 ; quant à Jeanne elle-même, elle n'eut pas à prendre cet engagement, car elle avait déjà fait vœu de célibat à cause de l'Évangile : les tertiaires, en effet, prononçaient ce vœu.

Enfin, le petit règlement rédigé en 1842 pour les premières associées présente avec la règle des tertiaires des ressemblances telles qu'elles ne peuvent pas être fortuites. Or Marie et Virginie étaient trop jeunes pour entrer au tiers ordre : l'âge requis était vingt-cinq ans. Seule Jeanne a pu leur apporter ces éléments de base ; et comment les aurait-elle connus, si elle ne les avait pas pratiqués elle-même comme tertiaire ?

Nous ne savons pas à quelle date elle l'est devenue ;

1. Sœur Marie de la Croix (Joséphine James), archiviste de la congrégation des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, de Paramé, a noté, précisément à propos de l'appartenance de Jeanne Jugan au tiers ordre : « Nous avons bien connu ce savant et saint prêtre (l'abbé Leroy), et nous savons qu'il n'aurait pas avancé une chose de cette importance sans en être très sûr ; car lorsqu'il écrivait l'histoire de notre congrégation, nous l'avons vu laisser de côté certains faits parce qu'il n'avait pas les documents suffisants. »

2. A. HELLEU, Note sur le travail de l'abbé Leroy, p. 9.

3. Témoignage recueilli par sœur Marie de la Croix (Joséphine James), lettre du 30 janvier 1936.

34 MATURATIONS (1792-1839)

mais ce ne put être avant le 25 octobre 1817, date de ses vingt-cinq ans.

Les membres du tiers ordre menaient une sorte de vie religieuse à la maison. Ils s'assemblaient régulièrement pour des réunions de prière et de réflexion. Ils s'imposaient une discipline de vie et un cadre de prière quotidienne. Chaque année ils faisaient une retraite de plusieurs jours. On sait, par exemple, que, le 15 octobre 1825, deux cent cinquante-cinq tertiaires se groupèrent pour une retraite à la maison, du Rocher, à Saint-Servan. Il est assez vraisemblable que Jeanne Jugan y a participé.

Des prêtres les aidaient, **sous la direction du supérieur général des Eudistes.** Ainsi, l'abbé Sauvage, qui fut le confesseur de Jeanne - elle le connut d'abord vicaire à Saint-Servan - devint chapelain de la maison du Rocher, et y accueillit bien des groupes de tertiaires (4)

Ce ne sont pas seulement des pratiques que les tertiaires trouvaient dans les traditions de leur société : c'est l'appel à un christianisme du cœur, l'initiation à une foi personnelle et libre, relation vivante avec Jésus Christ.

Ouvrons le Manuel que Jeanne Jugan a pu avoir en main. On voit que tout y repose sur le baptême, dont les tertiaires se remémorent souvent les engagements : on faisait chaque année « le renouvellement de son baptême et de sa consécration » (chapitre 17).

Voici un passage de leur acte d'engagement : « ... O Mère d'amour ! Je vous donne entièrement et sans réserve mon cœur et ma liberté ; attachez-la si puissamment à la divine Volonté que je sois obligée, à quelque prix que ce soit, de la suivre en tout et partout; et

(4). Il y mourut du choléra le 19 octobre 1848.

unissez si étroitement mon cœur au Cœur de mon Jésus, dont le vôtre est la parfaite image, que je n'aie plus d'autres sentiments, d'affections, ni de volontés que les vôtres...» (chapitre 15). Adhésion très intérieure, très spirituelle, à l'Amour qui vient dans le monde et le renouvelle. Dans le même esprit le règlement prévoit : « On a toujours sur

soi un petit crucifix ; on le prend dans ses mains, on l'embrasse, on le médite ; et Il parle à notre cœur... » (Réflexions sur l'habit).

La seule chose qui compte à leurs yeux, c'est l'amour. Leur désir est d'avoir le cœur assez libre pour aimer en vérité : « Elles tâcheront de vivre dans un éloignement et une indifférence générale de ce qui n'est point Dieu », car la perfection de l'amour « ne saurait souffrir de partage dans le cœur » (chapitre 5). Si elles n'excluent pas la mortification extérieure, « elles s'appliqueront davantage à l'intérieure, c'est-à-dire à l'abnégation de leur propre volonté » (chapitre 7). Chemin de liberté intérieure.

Cette voie les rend libres aussi par rapport aux rites extérieurs une « véritable fille du très saint Cœur de Marie (...) ne demande point à aller à l'église, aux cérémonies religieuses, lorsque sa présence est nécessaire ailleurs ». « D'une charité tendre et active, qui s'étend jusqu'où elle peut », au nom même de leurs liens vivants avec Jésus, elles ont le souci d'une présence aimante et aimable aux autres ; en particulier, elles aiment « les pauvres, les simples, parce que Jésus-Christ et la sainte Vierge les ont aimés... » (chapitre 17). Et la règle détaille diverses formes d'entraide qui leur sont proposées.

Et puis, elles veulent s'aimer entre elles comme les premiers chrétiens : « Toutes les personnes de la Société auront l'une pour l'autre beaucoup d'ouverture de cœur

36 MATURATION (1792-1839)

et de cordialité, en sorte qu'on voie le premier esprit du christianisme renouvelé en elles » (chapitre 6).

Nous avons insisté sur cet esprit du tiers ordre - l'esprit même de saint Jean Eudes - car nous pensons qu'il a profondément marqué Jeanne Jugan. Elle y a trouvé définitivement le secret de sa solidité et de sa liberté intérieures. Elle en a vécu pendant la longue période de sa vie laïque, puis - nous le reverrons - elle le partagea avec les jeunes qui devinrent ses compagnes dans les années 40. C'est là un des courants qui ont contribué à créer l'esprit des Petites Sœurs des Pauvres.

Le Manuel de la société invitait ses membres à l'entraide spirituelle et corporelle, «surtout quand il y aura quelqu'un de malade » (chapitre 6). Or voici Jeanne, après six années environ de travail épuisant à l'hôpital du Rosais, au bout de ses forces. Elle va être accueillie, soutenue, aimée, par une excellente personne, Marie Lecoq, dont la tradition nous dit qu'elle était, elle aussi, tertiaire du Cœur de Marie.

SOURCES DU CHAPITRE 5

SOURCES MANUSCRITES

Archives des Petites Sœurs des Pauvres. Témoignages : abbé Collet d'après abbé Leroy, Eugénie Gautier d'après Sœur Marie de la Croix (J. James). Lettres ou notes : Père Jégo (Eudiste), Sœur Marie de la Croix (J. James). Notes sur le travail de l'abbé Leroy.

Archives de l'Académie française. Mémoire des habitants de la commune de Paramé réclamant un Prix Montyon en faveur de Mlle Fristel Amélie Virginie. Paramé, 1854.

LE TIERS ORDRE DU CŒUR DE MARIE

37

Archives de la maison du Rocher, à Saint-Servan. Historique de la maison du Rocher.

ÉTUDES

C. DE LA CORBINIÈRE, OP. Cit.

C. LANGLOIS, OP. Cit.

G. LEFEBVRE, Ch. POUTHAS, M. BEAUMONT, Histoire de la France pour tous les Français, t. 11, Paris, Hachette, 1950.

A. LEROY, Histoire des Petites Sœurs des Pauvres, Paris, Poussielgue, 1902.

45...

âgée qu'elle, Françoise Aubert, qu'on appelait familièrement Fanchon (1766-1850). Celle-ci avait été longtemps au service d'un prêtre de Saint-Servan qui lui avait laissé en mourant une petite rente.

Au cours de l'année 1837 elles s'associèrent et louèrent ensemble un appartement : deux chambres au second étage d'une maison de la rue du Centre (elle reste donc dans le quartier où elle a longtemps habité avec Marie Lecoq, tout près de l'église). Au-dessus il y avait encore deux pièces aménagées sous les combles, on y accédait par une trappe. Là, elles vont mener ensemble une vie commune, rythmée par la prière, qui ne devait pas être très différente de l'existence naguère partagée avec Mlle Lecoq, sinon que maintenant l'une et l'autre avaient à travailler pour vivre. Fanchon filait à la maison ; Jeanne continuait ses journées à l'extérieur.

Mais bientôt une troisième vint s'adjoindre à elles, une toute jeune fille de dix-sept ans, nommée Virginie

46 MATURATIONS (1792-1839)

Trédaniel (1821-1853). Orpheline - son père était mort en mer - elle était pupille d'un conseiller municipal de Saint-Servan, Edouard Gouazon ; c'est lui qui voulut la confier à Jeanne. Elle semble être entrée sans peine dans l'existence priante de ses deux aînées. A partir de cette année 1838, elles vont mener toutes les trois - 72, 46 et 17 ans ! - une vie commune régulière, que la mort seule interrompra.

Jeanne, pour sa part, est toujours assidue aux réunions du tiers ordre et fidèle à ses engagements. Il n'est pas invraisemblable qu'elle ait participé, en compagnie d'Amélie Fristel (fondatrice de la Congrégation des Saints Cœurs, de Paramé) aux retraites animées en 1837-1839 par le P. Jérôme Louïs de la Morinière, supérieur général des Eudistes.

Elle continue à être attentive au monde des pauvres, qu'elle rencontre sans cesse dans les rues de Saint-Servan : bien des visages connus et aimés, et tant d'autres qu'elle voudrait aider... On se rappellera longtemps après à Saint-Servan que, lorsqu'elle rencontrait un vieillard pauvre portant un seau d'eau, elle l'abordait : « Vous allez loin comme ça ?... » et, bien souvent, montait elle-même le seau. Auprès des indigents elle s'informait de leurs besoins, parfois elle faisait en leur nom une démarche ou leur portait ce dont ils avaient besoin.

Devant ce problème de l'indigence, la commune de Saint-Servan se débattait au milieu de difficultés sans issue... Au conseil municipal, le 4 février 1836, «l'Assemblée a

Jeanne à quarante-sept ans

Au moment où elle va poser l'acte décisif qui l'engagera sans retour, Jeanne Jugan a déjà parcouru une longue route : elle a derrière elle quarante-sept années d'existence.

Nous l'avons vue naître dans le contexte souvent tragique de la Révolution et des drames de la mer ; sa famille était pauvre et chrétienne. Adolescente, elle s'est engagée comme servante dans un château où elle s'est affinée et a appris, déjà, l'humble service des pauvres. Puis elle a quitté sa famille pour se consacrer au soin des pauvres malades à l'hôpital de Saint-Servan - ville où sévissait une grande misère. Là, elle est entrée dans le tiers ordre du Cœur de Marie, dont la spiritualité forte et libre l'a centrée sur l'essentiel: la relation vivante avec Jésus Christ. Après quelques années d'un travail épuisant, elle a été accueillie et choyée par la bonne Mlle Lecoq ; période de pause et d'attente ; mais

JEANNE A QUARANTE-SEPT ANS

49

les pauvres qu'elle servait, là aussi, n'ont cessé de l'appeler. Demeurée seule, elle cherche sa route ; finalement, elle se laisse saisir tout entière par cet appel. Elle va lier son sort, définitivement, à celui des pauvres vieillards.

Pouvons-nous pressentir, déjà, quelques linéaments de ce que sera la spiritualité de Jeanne Jugan ?

Deux axes sont déjà bien marqués, ou plutôt deux pôles d'un même champ magnétique: **Dieu et les pauvres.**

Dieu, connu et aimé en Jésus, cherché dans la prière, présent à toute la vie comme un amour vigilant, attentif. Elle lui répond par l'action de grâces et la joie, qui pénètrent déjà toute son existence ; et aussi par le choix souvent renouvelé, dans le renoncement à tout égoïsme, en communion avec Jésus, d'accomplir la volonté du Père.

Les pauvres, membres de Jésus, spécialement aimés de Dieu, demandent respect et

attention aimante, écoute et service ; et on perçoit déjà chez elle le désir d'être avec eux, de partager leur dénuement pour mieux les aimer.

Jeanne sait déjà, depuis longtemps, que Dieu l'appelle à se consacrer à lui ; et elle pressent, de plus en plus nettement, qu'elle aura à vivre cette consécration dans l'humble service des pauvres.

A travers diverses étapes, en particulier le départ pour Saint-Servan et l'appartenance au tiers ordre, cette certitude a longuement mûri dans le secret de son cœur. Elle éclôt enfin le jour où, au début de l'hiver 1839, Jeanne Jugan donne son lit à la vieille aveugle Anne Chauvin.

110...

« Un soir, continue le récit, la Sœur de la cuisine vint me demander s'il fallait sonner le souper, qu'elle n'avait rien à donner aux Sœurs. "Les pauvres ont-ils mangé tout leur content ? demandai-je. - Oui, ma bonne Mère. - C'est bien, dis-je, vous m'avez prévenue trop tard, voici l'heure du souper, il faut tout de même sonner pour accomplir la règle !" On se rend au réfectoire. Après le benedicite, commence la lecture (remarquons au passage ces formes de vie régulière, déjà instaurées), on sonne à la porte. C'était un domestique qui arrivait chargé, apportant un souper tout prêt, rien n'y manquait. La Sœur arrive toute tremblante d'impression, en voyant la divine Providence si promptement à nous secourir. »

Ces fioretti illustrent bien le climat de foi follement confiante où vivaient les Sœurs. Elles étaient bien les sœurs de Jeanne Jugan, et les sœurs des pauvres.

Jeanne était-elle présente aux faits que nous venons de rapporter ? Peut-être, puisqu'elle était à cette époque de la maison de Rennes. Ou peut-être était-elle en quête car on l'envoya à plusieurs reprises hors de Rennes. En mai par exemple, Eulalie écrivait à sa sœur et supérieure : « Sœur Jeanne a été quêter à Vitré et à Fougères ; elle a été bien reçue partout. A Fougères, elle a

RENNES: LA FONDATION

111

reçu 325 francs, à Vitré 238 (...) . J'ai reçu une lettre de Vitré : ce sont deux jeunes personnes qui se proposent, l'une d'elles a 37 ans et l'autre 28, c'est déjà bien vieux... » (N'oublions pas que la supérieure de Rennes a 22- ans, et la supérieure générale 26 !) On peut légitimement faire un rapprochement entre le passage de Jeanne à Vitré et la demande des deux candidates : il en fut souvent ainsi. Sans paroles elle disait : « Viens, suis-moi ! » Au début de juillet, c'est Marie qui écrit de Saint-Servan à sa sœur : « Envoyez Jeanne dans les paroisses les plus proches de Rennes. » Et elle ajoute - détail amusant - : « Qu'elle ne se laisse pas peindre ! » Avait-on eu vent de quelque projet de ses admirateurs?

C'est peut-être à cette époque que Jeanne est allée jusqu'à Redon. Elle a sonné au collège des Eudistes (elle qui est un peu eudiste aussi). Un père a raconté : « J'allai la voir au parloir, et elle m'électrisa (...). Sans plus de façon, je l'introduisis dans l'étude de nos grands pensionnaires, réunis là au nombre de cent environ (...) et Jeanne Jugan exposa bonnement et simplement l'objet de sa mission. Emerveillés et profondément touchés, tous ces élèves vidèrent absolument leurs poches et leurs pupitres... » Elèves et professeurs se souviendront longtemps de cette visite.

Pendant ce printemps rennais, M. Dupont, le tourangeau, écrivit à l'abbé Le Pailleur : «

113...

Sainte Table ? - N'avez-vous pas cet abbé Gandon, qui est cause de tout ceci ? Dites-lui qu'il vous confesse . »

« Nous sommes religieuses », ont-elles dit. En réalité, elles ne l'étaient pas encore tout à fait, n'ayant reçu aucune approbation officielle en tant que communauté. Mais elles désiraient l'être pour de bon, et elles s'y préparaient. Le 1er mai de cette année 1846, probablement avec l'aide du P. Félix Massot, de Saint-Jean-de-Dieu, elles avaient mis au point un règlement plus élaboré. Il vaut la peine de s'arrêter un peu à l'étude de ce document. On y perçoit plusieurs sources d'inspiration.

Il semble bien que l'esprit venu de saint Jean Eudes à travers Jeanne demeure comme le souffle qui anime le petit groupe. Discrète mais certaine, on retrouve l'influence du tiers ordre du Cœur de Marie : récitation fréquente du Monstra te esse matrem, et surtout exercice de midi - litanies du saint Nom de Jésus et examen particulier - en proviennent.

L'apport des Frères de Saint-Jean-de-Dieu va se préciser. Comme eux, les Sœurs décident de se référer, parmi les grandes traditions de l'Église, à la Règle de saint Augustin. Surtout, elles reprennent certains points caractéristiques de leurs constitutions; plusieurs passages concernant les usages hospitaliers ont été simplement copiés : tout juste a-t-on modernisé la traduction de 1717 qu'utilisaient encore les Frères de France. Citons quelques parallélismes frappants :...

Des vieillards abandonnés, il y en a ailleurs : elle accueille dans son cœur ceux de Rennes, et leur donne une maison. Elle n'a aucune ressource : pure aventure de foi. Elle sait que l'amour du Père est à l'œuvre, et elle avance avec lui.

Après Rennes, voici Dinan, où l'on découvre son ingéniosité dans l'organisation de l'entraide. Le visiteur anglais admire sa confiance intrépide.

Elle passe ensuite d'une ville à l'autre, quêtant inlassablement avec ce don qu'elle a de dégeler les cœurs et d'entraîner les autres dans le mouvement du partage. Totalement désintéressée, elle sauve à plusieurs reprises cette œuvre qui n'est plus son œuvre.

Puis, à Tours, on la voit en acte de mission : elle parle si simplement et si amoureusement de la Providence que c'est elle qui fait l'aumône - l'aumône de l'Évangile.

168 FÉCONDITÉ (1839-1852)

Angers nous a laissé l'impression d'une épopée joyeuse, où la fanfare militaire accompagne la certitude qu'elle a de coopérer avec la tendresse de Dieu.

Cependant, en quelques années, la petite œuvre du début s'est développée, et sa croissance s'accélère. Les postulantes affluent, souvent appelées par Jeanne elle-même. Sans participer aux Conseils, elle voit son humble service de charité prendre corps en une véritable congrégation.

Mais elle va connaître un nouveau dépouillement, en s'apercevant peu à peu qu'une légende se crée : tandis qu'on la garde à l'ombre de la maison-mère, un autre se fait désormais appeler fondateur des Petites Sœurs des Pauvres.

Au cours de cette période centrale de son existence nous voyons se préciser les principaux traits de sa spiritualité, c'est-à-dire de sa façon à elle, bien typée, de vivre l'Évangile de Jésus.

La première évidence, c'est qu'elle marche en présence de Dieu ; elle vit toute son activité avec une vive conscience d'être habitée, aimée, conduite par Dieu. Sonnon en Dieu, dit-elle. Elle s'en remet à Dieu, attend tout de lui : elle parle, d'expérience, de sa PROVIDENCE. Ce mot, souvent dégradé par l'usage, évoque pour beaucoup l'image d'un Dieu utile, asservi par les dévots ; rien de cela pour Jeanne : saisie par l'Amour, vivant de l'Amour, elle sait sa puissance et sa tendresse ; elle s'ouvre à lui par la foi.

Cette foi en l'Amour s'exprime en prière continuelle, humble, audacieuse : elle ne cesse

de demander, d'INTERCÉDER pour les pauvres, pour les bienfaiteurs, pour l'œuvre que Dieu lui donne mission d'accomplir. Saint Joseph, attentif à Marie et à Jésus, est pour elle le signe de l'attention aimante de Dieu

BILAN DE DOUZE ANNÉES

169

pour les vieillards pauvres. Pour elle, le mal de l'injustice et de la pauvreté n'est pas un problème sur lequel on s'interroge ; c'est une tâche où l'on s'engage en coopérant, de tout son désir, avec l'amour que Dieu donne au monde.

La prière la livre au mouvement de l'amour, et elle le met en oeuvre. Or l'amour est d'abord partage : se laisser blesser par la détresse de l'autre, se trouver à ses côtés, vivre-avec, souffrir-avec, mendier-avec. Elle se fait naturaliser pauvre : c'est le lieu de l'amour. Et cette démarche de partage libère la puissance de l'amour qui change le monde; elle contribue par son activité étonnamment féconde à changer le monde. C'est tout le mystère de la MISÉRICORDE.

Elle entre dans ce mystère en RENONÇANT A ELLE-MEME, à toute possession égoïste d'elle-même ou de son oeuvre : l'Esprit de Dieu, à travers les misères humaines, l'a activement dépouillée, pour qu'elle vive de plus en plus radicalement le mystère de mort et de résurrection inscrit en elle par le baptême : non pas moi, mais Toi, Seigneur ; non pas mon oeuvre, mais la Tienne ; non pas mon bonheur immédiat, mais la joie des pauvres, qui sont Toi-même.

C'est cela sa PAUVRETÉ : elle n'a pas à se demander selon quelles normes il faut vivre la pauvreté évangélique : le mouvement même de l'amour la dépouille, et d'une double façon : partage total avec les pauvres qu'elle sert, et renoncement à toute possession de son oeuvre, de son succès, de ses pauvres. Elle ne se soucie pas de son pain à elle ; elle le sait : à qui fait l'œuvre de l'Évangile, cela sera donné par surcroît. Devant Dieu et devant ses frères, l'Esprit crée en elle un cœur pauvre.

Puisqu'elle fait l'œuvre de Dieu, elle n'a pas à se soucier d'avoir méthodiquement prévu ses sécurités : elle

170

FÉCONDITÉ (1839-1852)

va de l'avant, de situations précaires en aventures risquées. Dynamique du provisoire : elle commence sans rien, s'installe en un réduit incommode, au bout de quelques mois trouve une maison meilleure, déménage encore ; appelée par l'attente des pauvres, elle fait confiance à de très jeunes femmes, vite chargées de responsabilités. Elle avance,

dans la PRÉCARITÉ DE L'ESPÉRANCE, sûre de Dieu. C'est la hâte de la Pâque.

Elle porte sur les hommes, sur le monde, un REGARD LARGE ET CONFIANT: elle sait que dans ce monde pécheur Dieu est à l'œuvre. Elle y voit les pauvres, d'abord - les plus proches de Dieu, membres de Jésus Christ d'une façon éminente ; mais elle voit aussi toutes les possibilités d'entraide et de solidarité prêtes à se manifester.

Attentive à l'œuvre de Dieu, elle VIT DANS L'ACTION DE GRÂCES. Elle s'émerveille devant l'entraide des pauvres, tels Isabelle Cœur ou le brave Brisart ; grâce à elle leur nom sera conservé pour toujours. Elle rend grâces pour la générosité des bienfaiteurs, si humbles soient-ils ; elle quête en louant Dieu. Elle s'émerveille d'être tant aimée et de voir que tant d'amour, passant par elle, se donne aux pauvres et transforme le monde.

Est-ce sa longue méditation du Cœur du Christ, depuis les premières années du tiers ordre, qui a éveillé en elle cette foi si éblouie et agissante en l'Amour ?